

Principes visant à faciliter le stationnement pendant la compétition.

1/ Co-voiturage

Le nombre de places de stationnement sur le parking de la piscine de Braine-L'Alleud étant limité (environ 130), nous vous demandons de bien vouloir vous organiser au maximum en co-voiturage, et ce, pour diminuer le nombre de voitures devant trouver une place.

2/ Navettes

Dans le même ordre d'idée, serait-il possible de vous organiser au sein de vos clubs pour créer un système de navette. La commune de Braine-L'Alleud met son parking à disposition de la compétition. Néanmoins le trajet à pieds de ce dernier jusqu'à la piscine peut prendre un certain temps. C'est pourquoi nous vous proposons de vous organiser afin de d'abord déposer vos nageurs et accompagnants via un système de « Kiss and ride » pour ensuite aller vous stationner sur le parking de la commune. De là, un chauffeur pourrait en prendre plusieurs en charge pour les ramener à la piscine.

Pour les chauffeurs prenant le rôle de navette, des places sont réservées par club.

Chaque club se verra réserver 7 places de stationnement sur le parking de la piscine. Ces places seront indiquées par un pancarte au nom du club.

3/ Organisation

Des emplacements pour les gens participant à l'organisation, transportant du matériel et effectuant des navettes, sont réservés également. Nous vous demandons de laisser ces emplacements libres.

4/ Respect

Nous vous demandons de respecter les emplacements des autres clubs afin d'aider au maximum à créer un esprit de détente et de plaisir pendant ces trois jours.

Des gens de l'Aquabla seront présents sur le parking de la piscine pour vous aider et répondre à vos questions, et au besoin, l'un d'entre eux pourra vous guider jusqu'au parking de la commune et vous ramener. Nous serons munis d'un gilet fluo.

5/ places pour PMR

Nous vous demandons bien entendu de respecter ces emplacements réservés aux personnes ayant des difficultés de mobilité. Ces places sont au nombre de 6 et 7 autres places sont gardées en réserve à cet effet également.

6/ Aire de stationnement

Nous vous demandons de bien vouloir respecter les principes de stationnement de base et les indications. Ne pas se mettre en double file et certainement pas sur les pelouses. Les emplacements BUS doivent rester libres pour ceux-ci et les emplacements motos sont réservés au personnel de la commune.

En cas de doute, vous pouvez vous adresser aux membres de l'Aquabla présents sur le parking.